



AVIS N° 114-2014 / DC/BR / DG

CRRH - UEMOA 6,10% 2012-2024

Paiement des intérêts semestriels et remboursement partiel du capital

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes-Conservateurs, que la CAISSE REGIONALE DE REFINANCEMENT HYPOTHECAIRE DE L'UEMOA (CRRH-UEMOA) procédera, le 17 janvier 2015, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé «CRRH-UEMOA 6,10% 2012-2024» pour un montant global net d'impôt de 1 309 763 065 (Un Milliard Trois Cent Neuf Millions Sept Cent Soixante Trois Mille Soixante Cinq francs CFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SGI ACTIBOURSE : 08 BP 0879 Cotonou (BENIN); Tél: +229 21 31 53 43 ; Fax: +229 21 31 78 00 ; E-mail : information@boa-actibourse.com.

Fait à Abidjan, le 23 décembre 2014

Le Directeur Général


Edoh Kossi AMENOUNVI
